

IVème Degré

Supérieur Inconnu Initiateur

(S.I.I. IV)

La Loge est décorée comme au Degré de Réception d'un Supérieur Inconnu. Les Frères de cette Loge, titulaire du IVème degré, exclusivement, assistent à la Réception.

Le S.I. Initiateur président de Loge, frappe un coup de Maillet. Les Assistants se lèvent. Le S.I.I. dit alors :

- "Frère Introduteur, veuillez aller chercher l'Impétrant dans les Parvis."

Le Frère Introduteur va chercher l'Impétrant et l'amène au centre de la Loge, sur le siège préparé par avance. Le S.I.I. dit alors :

- "Mon Frère, nous sommes assemblés en ce jour et en ce lieu pour vous confier les pouvoirs d'Initiateur et la responsabilité qui en découle. Mais auparavant, je vous invite, comme j'invite également nos Frères ici-présents, à vous associer à moi pour sanctifier cette Salle, afin qu'elle devienne, par la double vertu du Verbe et du Geste, le Temple Particulier où vont se dérouler les Rites de cette ultime transmission. C'est pourquoi, sous la forme qu'on adoptée nos Maîtres, permettons aux Symboles de se manifester..."

Le S.I.I. allume alors selon les Rites le trigone central des Luminaires, en disant :

- "Que cette unique Clarté, émanant de ces Luminaires, pourtant différents, nous manifeste la Puissance Mystérieuse qui soutient notre Temple Particulier, que nous allons élever séant à la Gloire de Dieu et de Son Fils, le Verbe Incréé Notre Seigneur..."

Le Supérieur Inconnu allume alors le Cierge placé à sa droite et symbolisant les Maîtres Passés de l'Ordre, en disant :

- "Ceci est fait en mémoire de ceux qui furent, qui ne sont plus, et qui existent derechef, lumineux et vivants..."

Le S.I.I. verse alors l'Encens dans l'Encensoir, puis il trace dans l'espace au-dessus des Luminaires, le Pantacle complet de l'Ordre: Sceau de Salomon, Croix, et Cercle, en disant :

- "Pax Vobis! Sicut misit me Pater, et ~~xxx~~ ego mitto vos..." (Liber Ioannis: XI, 21)

"La Paix soit avec vous! Comme le Père m'a envoyé, voici que je vous envoie..." (Jean, Évangile: XX, 21). Frères, prenez place..."

Tout les Assistants s'assoient.

"Évoquons encore la présence de notre Maître par l'écho de sa voix"

Le Frère Associé lit alors ces fragments du IX^{ème} chapitre du "Tableau Naturel" de L.C. de Saint-Martin :

"Si, dans l'espèce humaine, considérée relativement à l'ordre physique, nous voyons des hommes remarquables par la beauté et la proportion de leur corps, par leur force, leur agilité et les différents avantages de la forme et des organes, nous devons penser qu'il en est de même dans l'ordre de leurs facultés intellectuelles et que, si le plus grand nombre est, en effet, réduit aux notions les plus communes et les moins élevées, il a dû en exister dans tous les temps qui ont été distingués parmi leurs semblables et qui se sont plus approchés qu'eux de la lumière; différences qui s'observent encore tous les jours par rapport à ce qu'on appelle vulgairement "Sciences" quoique tous les hommes de la terre soient destinés à manifester à une certaine époque quelques rayons des facultés divines, on peut donc croire que quelques-uns d'entre eux sont appelés à cette œuvre par une détermination plus positive que les autres hommes, et qu'ils ont à accomplir des faits plus vastes et plus considérables.

"Les uns, chargés seulement de leur propre régénération, n'ont pour ainsi dire qu'à contempler le tableau des secours que la Sagesse Suprême leur présente, et à tâcher de s'en appliquer les fruits. Les autres, destinés à répandre ces secours, doivent avoir des forces plus grandes et des dons plus étendus.

"Pour fixer notre pensée sur cet objet, nous regarderons tous les hommes de la terre comme des Elus, mais divisés en deux classes, celle des Elus particuliers, et celle des Elus généraux. Nous ajoutons que difficilement les Elus généraux peuvent descendre au rang des Elus particuliers, mais qu'il est donné à tous ceux-ci de s'élever au rang des premiers par leur courage et par les efforts soutenus de leur volonté, parce qu'il est plus difficile à un homme consommé dans la Science d'oublier ce qu'il sait, qu'à un homme ignorant d'acquiescer des connaissances..."

"Car les Voies de la Sagesse sont si fécondes qu'elle se transforme à chaque instant pour se proportionner à toutes nos situations; et par la plénitude de ses facultés, elle embrasse tous les Êtres, tous les temps, tous les espaces, dans quelque position que nous nous trouvions, elle ne peut jamais laisser épuiser la source de ses dons et quelque multipliés qu'ils soient, ils ont tous la même unité pour principe et pour fin.

"Malgré la supériorité d'un culte sur les autres cultes, peut-être la terre entière participe-t-elle aux droits qui distinguent le culte parfait. Peut-être, chez tous les peuples et dans toutes les institutions religieuses, y a-t-il des hommes qui trouvent accès auprès de la Sagesse, et, loin de vouloir diminuer le nombre des vrais Temples de l'Éternel, nous devons croire que ces dons universels qu'il lui a plu de répandre sur notre Demeure, il n'est aucun homme sur la terre qui ne pût, s'il le voulait, servir de Temple à ce grand Être. Car, en quelque lieu que l'Homme aille, quelque isolé qu'il soit, ils sont toujours trois ensemble, et ce nombre est suffisant pour constituer un Temple..."

Règlements Généraux et les Statuts de l'Ordre;

d) d'envoyer régulièrement au Suprême Collège des Supérieurs Inconnus de l'Ordre un rapport semestriel donnant en détails un aperçu complet des travaux de ma Loge, sur les Frères les renseignements nécessaires.

e) de conserver intacts tous les Symboles Traditionnels du Martinisme dit de Saint-Martin: les trois nappes et les trois couleurs, les trois Luminaires, le Pantacle de chacun des degrés, l'Évangile et l'Épée, le Flambeau des Maîtres Passés, le Masque, le Mantegau et la Cordelière. J'observerai les Rituels qui me sont confiés et je n'y apporterai aucun changement ni modification sans l'autorisation expresse du Suprême Collège des Philosophes Inconnus;

f) enfin, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour répandre, sans respect humain ou crainte puérile, les enseignements et les livres de notre vénérable Maître le Philosophe Inconnu, et je veillerai tout particulièrement à ce que le plus profond respect soit toujours manifesté à la glorieuse mémoire des promoteurs primitifs du Martinisme Général: don Martinez de Pascualis, Louis-Claude de Saint-Martin, et Jean-Baptiste Willermoz.

Et ainsi que Dieu me soit en aide et les Maîtres Passés!...

Les Frères de la Loge répondent tous :

-"Ainsi soit-il..."

Le S.I. Initiateur prend alors l'Épée et dit

-"Frère, agenouillez-vous..."

L'Impétrant s'agenouille. Le S.I. Initiateur lui frappe alors successivement l'épaule droite, l'épaule gauche, et le sommet de la tête, de trois coups d'Épée chacun, soit neuf en tout, en disant :

-"Au Nom du Grand Architecte de l'Univers, au Nom du Suprême Collège des Supérieurs Inconnus de l'Ordre Martiniste des Elus-Cohen, en vertu des pouvoirs qui m'ont été régulièrement conférés, je vous crée, reçois et constitue Supérieur Inconnu Initiateur, Maître Coen, selon Louis-Claude de Saint-Martin, avec sa permission et sous ses auspices. Frère, relevez-vous..."

L'Impétrant se relève, le Frère Introduceur apporte alors l'Épée de l'Impétrant, et le S.I. Initiateur dit alors :

-" Nous vous prions, Dieu Tout-Puissant de daigner bénir cette Épée et de couvrir de votre protection et de votre Amour X.....(nomen iniatylique de l'Impétrant), qui, sous votre inspiration, désire la recevoir, et de le protéger de toute atteinte de ses Ennemis, visibles ou invisibles. Par Ieshouah Notre Seigneur. Ainsi soit-il..."

Le S.I. Initiateur remet alors l'Epee à l'Impétrant en lui disant :

"Recevez cette Epée au Nom du Père Créateur, du Fils Rédempteur, de l'Esprit-Saint Conservateur (1) et servez-vous en pour votre défense, celle de vos Frères, de notre Ordre Vénéral, de tous les Hommes, pour la confusion des Puissances de Ténèbre et d'Erreur, et pour la libération de toutes les Ames enchainées dans la Matière de ce Monde, et autant que la fragilité humaine et la nécessité d'ici-bas le permettent, ne blessez personne injustement avec ce Glaive..."

Le S.I. Initiateur remet alors à l'Impétrant le Flambeau des Maîtres passés en lui disant :

"Frère, recevez cette Lumière ardente, Symbole de la présence de nos Maîtres Vénéral, et allez la transmettre aux Hommes de Désir, encore plongés dans les ténèbres spirituelles. Mais plus encore que ce Flambeau où vit le Feu Élémentaire, qu'en votre cœur vive à jamais la Lumière Divine... Frères, debouts et à l'Ordre !..."

Les Frères se lèvent et se mettent à l'Ordre
Le S.I.I. enchainé alors :

"Frère Introduteur, veuillez conduire notre ancien Frère à la porte de ce Temple, et ouvrez-lui en les portes sur les ténèbres extérieurs, puisque désormais il va porter dans le Monde profane la Lumière qui lui est confiée en ce jour..."

Le Frère Introduteur conduit l'Impétrant à la porte du Temple, l'ouvre largement, et le nouveau S.I.I. sort avec le Flambeau. On veillera à ce que ce dernier continue de brûler dans les parvis jusqu'à l'extinction complète de la cire.

Le S.I.I. dit alors :

"Frères, la Loge vient de perdre un de ses Membres. En signe de deuil, je vous propose de clore nos Travaux...."

Le S.I.I. frappe un coup de Maillet et dit :

"A la Gloire de Ieshouah, Grand Architecte de l'Univers, au nom du Suprême Collège des Supérieurs Inconnus, de l'Ordre Martiniste des Elus-Cohen, en vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés, je ferme cette Assemblée.

Il éteint les trois Luminaires de l'Autel et ferme l'Évangile en disant :

"Que la Paix, que la Joie, que la Charité, soient en nos cœurs et sur nos lèvres maintenant et jusqu'au jour de notre mort..."

oOo

(1) - Cette formule était déjà celle des Elus-Cohen au 18ème siècle.
(2) - Le rite du Flambeau était déjà utilisé à l'époque de Paris, au

ENGAGEMENT DU GRAND-MAITRE

à la suite de l'engagement

"Moi, (N.....N.....) (Noms de Famille et de Baptême), Maître de la Maison de l'Ordre des Cohens, à dater de ce jour et dans la suite, je promets fidélité aux Traditions et aux Constitutions de l'Ordre ainsi confié à ma charge, et vigilance à les faire intégralement observer. Je m'engage en outre à me dévouer à sa prospérité et à celle de mes Frères, au souvenir et aux enseignements de notre illustre et vénérable Fondateur don Martinez de Pasqually, à celui et à ceux de ses continuateurs, Louis-Claude de Saint-Martin et Jean-Baptiste Willermoz, En ce qui concerne les biens appartenant à l'Ordre, tels que son nom, ses archives, etc...je ne les vendrai ni ne les donnerai ni ne les engagerai entre des mains profanes ou étrangères à l'Ordre, et je ne les aliénerai d'aucune manière, en tout ou en partie, sans l'assentiment de Son Souverain Sanctuaire. Et qu'en cela, le Dieu Tout-Puissant, Père Créateur + Fils Rédempteur + Esprit-Saint Conservateur, me soit en aide, avec les Saints Anges et les Maîtres Passés... Amen + Amen + Amen." (1)

(1)- Valable pour le Grand-Maitre Substitut et le Souverain Délégué Général. On remplace simplement le titre du Grand-Maitre par celui du Dignitaire prêtant le Serment.

FORMULE d'INVESTITURE DU GRAND-MAITRE

Le Senior du Souverain Sanctuaire proclame en ces termes le nouveau Chef de l'Ordre :

"Au Nom du Souverain Sanctuaire, moi, N....., je proclame N.....N.....(Noms de Famille et de Baptême), Grand-Maitre de l'Ordre des Elus-Cohens..." (1)

(1)- Valable pour le Souverain Grand-Maitre Général, le Grand-Maitre Substitut, et le Souverain Délégué Général.

ENGAGEMENT DES DIGNITAIRES

"Moi, N.....N.....(Noms de Famille et de Baptême), à dater de ce jour et dans la suite, je promets fidélité aux Traditions et aux Constitutions de l'Ordre des Cohens ainsi qu'à sa Hiérarchie, et je m'engage à les faire intégralement et respectivement observer et respecter. Je m'engage en outre à me dévouer à la prospérité de l'Ordre, à celle de mes Frères, et au Grand'Œuvre de la Réintégration. Et en tout cela, que le Dieu Tout-Puissant me soit en aide. Amen + Amen + Amen..." (1)

(1)- Valable pour le Grand-Maitre Substitut, le Souverain Délégué Général, les Commandeurs et Prêtres ou Senior.